

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, salle polyvalente « Maurice MORANDEAU », sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVRIER, Maire. La convocation précisant le lieu et les conditions de la réunion ordinaire au regard de la crise sanitaire a été remise au domicile de chaque élu le 17 juillet 2020 conformément aux dispositions du C.G.C.T. (articles L.2121-10 – L.2121-11) puis par courriel en date du 17 juillet 2020.

Étaient présents : Mrs MONNEREAU Patrick, BRUNET Élisée, BLANCKAERT Didier, Adjoints au Maire, Mmes BERRO Souraya, CONIL Brigitte, MATULEWIEZ-CIEPIELA Stéphanie, JOUSSEAUME Jocelyne, Mrs BALDASSARI Henri, BIGOT Mickaël, BOSC David, DAISSE Michel, FAVAUDON Dominique, RENARD Roger.

Étaient absents excusés : M. CHOTEAU Philippe, pouvoir donné à M. CHEVRIER Philippe.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Assistait à la réunion : Mme Noële FILLAUD, Secrétaire Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Didier BLANCKAERT.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité et sans observation particulière, le procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2020.

1A- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de valider le budget primitif 2020 de la commune qui a fait l'objet d'une proposition préalable transmise aux conseillers avec le dossier de préparation du présent conseil municipal. Le budget peut se résumer ainsi :

	Budget Primitif 2020	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses nouvelles	2 603 851,94 €	1 731 270,53 €
Restes à réaliser		378 910,46 €
déficit reporté		131 548,84 €
Total Dépenses	2 603 851,94 €	2 241 729,83 €
Recettes nouvelles	1 668 775,18 €	2 241 729,83 €
Restes à réaliser		
excédent reporté	935 076,76 €	
Total recettes	2 603 851,94 €	2 241 729,83 €

1- Section de fonctionnement

DEPENSES	
011 - Charges à caractère général	830 550,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	731 700,00
014 - Atténuations de produits	220 065,00
65 - Autres charges de gestion courante	233 000,00
66 - Charges financières	13 000,00
67 - Charges exceptionnelles	9 500,00
Total dépenses réelles	2 037 815,00
023 – virement à la section d'investissement	493 039,94
042- amortissements	73 000,00
Total dépenses d'ordre	566 036,94
Total dépenses de fonctionnement	2 603 851,94

RECETTES

70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	32 012,00
73 - Impôts et taxes	1 209 157,00
74 - Dotations, subventions et participations	332 389,00
75 - Autres produits de gestion courante	51 965,18
76 - Produits financiers	2,00
77 - Produits exceptionnels	250,00
013 - Atténuations de charges	43 000,00
Total recettes réelles	1 668 775,18
002 - Excédent reporté	935 076,76
Total recettes de fonctionnement	2 603 851,94

2- Section d'investissement**DEPENSES**

001 – Déficit d'investissement reporté	131 548,84
16 - Emprunts et dettes assimilés	76 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	18 191,00
21- Immobilisations corporelles	8 165,54
Total dépenses réelles hors opérations	233 905,38

Par opérations

102 - VOIRIE DIVERSE	7 140 ,00
106 - BATIMENTS COMMUNAUX	8 794,00
120 - EXTENSION & AMENAGEMENTS CIMETIERE	205 375,00
2018002- PLAN LOCAL D'URBANISME	19 184,93
2019001- AMENAGEMENT DE LA PLAGE	4 200,00
2019002- BATIMENTS COMMUNAUX 2019	35 168,74
2019003- AMENAGEMENT SERVICES TECHNIQUES	256 431,17
2019004- TRAVAUX VOIRIE/ENFOUISSEMENT RESEAUX RTE DOUHET T1 & 2	895 388,00
2019005- TRAVAUX VOIRIE/ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE POMPIDOU	360 584,80
2019006- TRAVAUX VOIRIE DIVERS 2019	2 766,00
2019007- EQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS	25 918,22
2019008- EQUIPEMENTS DES SERVICES	106 705,00
2020001- ACHATS TERRAINS DE VOIRIE	25 535,00
2020002- EQUIPEMENT DES SERVICES 2020	14 700,00
Total dépenses opérations	1 967 890,86
21 – Immobilisations corporelles	39 933,59
Total dépenses d'ordre	39 933,59
Total dépenses d'investissement	2 241 729,83

RECETTES

10- Dotations, fonds divers et réserves	636 459,30
16- EMPRUNT	851 000,00
Total recettes réelles hors opérations	1 487 459,30
2019003- AMENAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES	72 000,00
2019004- TRAVAUX VOIRIE/ENFOUISSEMENT RESEAUX RTE DOUHET T1 & 2	50 550,00
2019005- TRAVAUX VOIRIE/ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE POMPIDOU	25 750,00
Total recettes réelles opérations	148 300,00
021 – virement de la section de fonctionnement	493 036,94
28 – amortissements	73 000,00
041 – opérations d'ordre section investissement	39 933,59
Total recettes d'ordre	605 970,53
Total recettes d'investissement	2 241 729 ,83

1B – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de valider le budget primitif 2020 du camping municipal qui a fait l'objet d'une proposition préalable transmise aux conseillers avec le dossier de préparation du présent conseil municipal. Le budget peut se résumer ainsi :

	BUDGET ANNEXE - CAMPING	
	BP 2020	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses nouvelles	262 335,78 €	217 694,39 €
Restes à réaliser		6 390,00 €
déficit reporté		
Total Dépenses	262 335,78 €	224 084,39 €
Recettes nouvelles	230 010,00 €	50 300,00 €
Restes à réaliser		
excédent reporté	32 325,78 €	173 784,39 €
Total recettes	262 335,78 €	224 084,39 €

1. Section de fonctionnement**DEPENSES**

011 - Charges à caractère général	142 773,81
012 - Charges de personnel et frais assimilés	64 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 750,00
67 - Charges exceptionnelles	211,97
Total dépenses réelles	212 035,78
042 –amortissement	50 300,00
Total dépenses d'ordre	50 300,00
Total dépenses de fonctionnement	262 335,78

RECETTES

013 – atténuation de charges	0,00
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	230 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	10,00
77 - Produits exceptionnels	200,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	32 325,78
Total recettes de fonctionnement	262 335,78

2. Section d'investissement

DEPENSES

140 - VOIES ET RESEAUX	224 084,39
Total dépenses d'investissement	224 084,39

RECETTES

001 - Excédent d'investissement reporté	173 384,39
Total recettes réelles hors opérations	173 384,39
040 – amortissements	50 300,00
Total recettes d'ordre	50 300,00
Total recettes d'investissement	224 084,39

2. BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT, D'EQUIPEMENT ET DES FONDS DE CONCOURS 2020

2a- Affectation des subventions d'équipement et des fonds de concours 2020

Considérant les prévisions de crédits au budget primitif 2020 à affecter pour les participations sous forme de subventions d'équipement ou de fonds de concours à divers organismes, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'allouer :

A la Communauté de communes :

- à l'article 2041412 pour l'acquisition du Moulin de La Brée 17 000,00 € (fonds de concours 8/25)
- à l'article 2041512 pour les travaux d'hébergement du CEPMO 574,16 € (fonds de concours 9/20)

Au SIFICES (Syndicat Intercommunal de Fonctionnement et d'Investissement du Collège et des équipements sportifs) travaux d'extension du Collège le Pertuis d'Antioche de St-Pierre d'Oléron

- à l'article 2041512 pour l'extension du Collège Pertuis d'Antioche 616,00 €

Au SDEER

- à l'article 2041582 pour la mise en souterrain des réseaux télécom 77 500,00 €
(enfouissement des réseaux télécom Route du Douhet Tranches 1 et 2)
- à l'article 2041582 pour la mise en souterrain des réseaux télécom 35 000,00 €
(enfouissement des réseaux télécom Rue Pompidou)
- à l'article 2041582 pour la mise en souterrain des réseaux télécom 6 425,00 €
(enfouissement des réseaux télécom Route du Moulin)

2b - Affectation des subventions de fonctionnement 2020

Considérant les prévisions de crédits au budget primitif 2020 à affecter pour les participations de fonctionnement aux organismes de coopération intercommunale et les subventions à d'autres organismes, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'allouer les participations et subventions d'un montant maximum suivantes :

A la Communauté de Communes

- Poste mutualisé de Conseiller en Energie Partagé : 350,00 €
- Démarche mutualisée de prévention et d'évaluation des risques professionnels et poste de technicien en prévention : 3 000,00 €
- Engagement en faveur des circuits-courts et de l'approvisionnement de la restauration, recrutement d'un chargé de mission : 250,00 €
- Défense côtes Digue Maçonnée –Pointe de Prouard : 30 000,00 €
- Pôle instructeur des autorisations d'urbanisme : 24 000,00 €
- Service urbanisme : rédaction d'actes authentiques (convention) : 2 000,00 €

A d'autres groupements publics

- au SIVOS (regroupement scolaire ST Denis – La Brée) : 118 392,92 €
- au SIFICES : 4 278,00 €
- au Syndicat départemental de la Voirie : 120,00 €
- au PETR (Pays Marennes Oléron pour le Système d'Information Géographique) : 500,00 €
- au CIAS (centre Intercommunal d'action sociale) : 760,38 €
- Au CCAS de la commune de La Brée les bains : 5 000,00 €*

2c - Attribution des subventions aux associations 2020

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'accorder les subventions suivantes :

Associations	Attribution 2020
Foyer Brenais Déc 2020/07	5 000,00 €
assoc des parents d'élèves st denis-la brée	400,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de St Denis d'Oléron	200,00 €
Donneurs de Sang Bénévoles de St-Georges La Brée St Denis	200,00 €
ACCA Chasse	160,00 €
Hand ball club	200,00 €
Judo Club d'Oléron	120,00 €
Club Gym Oléron	80,00 €
Oléron Football Club	40,00 €
Tennis Club	40,00 €
AMAO Karaté	240,00 €
DAC Danse au Château	40,00 €
Les Archers Oléronais	40,00 €
Sté de Musique "La Philharmonique"	200,00 €
1,2,3 Eveil St Georges	100,00 €
Handi Blues*	
Association Océan	300,00 €
Restaurants du cœur	100,00 €
La Maison de Pierre	150,00 €
Les Déjhouqués	50,00 €
Association des Anciens Combattants	150,00 €
Association des Médailleurs Militaires	90,00 €
UNC UNCAFN Oléron	70,00 €
Association Sourire St Georges d'Oléron	200,00 €
Santiago Association (voté D2020061612b)	750,00 €
Fondation 30 millions d'amis (voté D2020061612a)	175,00 €
Le Refuge Oléronais	400,00 €
Comité Oléron FNACA	100,00 €
Association ALTEA-CABESTAN (CDC - CLS)	154,97 €
Secours Catholique	50,00 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	84,00 €
Maison Familiale Rurale Bournezeau	43,00 €
Association Prévention routière	100,00 €
TOTAL	10 026,97 €

3. CONSEIL MUNICIPAL : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Maire soumet au vote du conseil municipal la proposition de règlement intérieur transmise à chaque conseiller à l'appui du dossier de préparation de la réunion du jour.

Sur proposition du Maire, par 14 voix POUR et une voix CONTRE (M. Roger RENARD) le Conseil Municipal, APPROUVE le règlement intérieur proposé et joint au présent compte rendu, DIT que la coquille figurant à l'article 31 sera rectifiée.

4. DESIGNATION DE DELEGUES : MODIFICATION DES DELEGUES AU SIVU POUR LE CIAS

Sur proposition du Maire, le conseil municipal DECIDE, par 13 voix POUR et deux voix CONTRE (Mme Jocelyne JOUSSEAUME et M. Roger RENARD) que, suite à sa demande, Madame Souraya BERRO sera remplacée par M. Didier BLANCKAERT pour représenter la Commune au SIVU pour le CIAS.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Le Maire

Philippe CHEVRIER